

Le Petit St Martinois



St Martinaises, St Martinois,

Nous voilà engagés dans cette nouvelle année 2020. Il y aura 20 ans, le 21 septembre, que la communauté de communes a vu le jour

20 ans, me direz-vous, c'est le bel âge. Mais que s'est-t-il passé et où en sommes-nous ?

Nous avons vu se mettre en place l'agrandissement des périmètres par le relèvement du seuil démographique et l'accroissement obligatoire des compétences qui, bien souvent, ne sont pas compensées financièrement.

Malgré tout, nous avons la chance d'être dans une communauté à taille raisonnable dans laquelle les maires des petites communes peuvent encore se faire entendre même si parfois il leur faut « ferrailer ».

Mais il faut également en faire de même pour monter les dossiers d'investissement, trouver les financements, réaliser les projets, car « On n'obtient rien sans peine ni effort » comme le dit un proverbe français.

Le conseil municipal se joint à moi pour vous adresser nos vœux les plus chaleureux. Que vos rêves se réalisent et que 2020 soit signe de bonheur et de réussite.

Joëlle RICHAUD

LES CONSEILS MUNICIPAUX

Les procès-verbaux sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune www.saintmartindelabrasque.com Vous pouvez en obtenir une copie.

Séance du 09 septembre 2019

- Défense contre l'incendie du quartier du Grand Frigoulier : annulation et remplacement de la délibération initiale pour tenir compte des nouveaux éléments et solliciter l'attribution de la totalité du fonds de concours de Cotelub qui s'élève à 16 242,10 €. Montant des travaux : 43 135 € HT.
unanimité
- Décision modificative pour tenir compte du dossier ci-dessus et intégrer le versement des certificats d'énergie. Unanimité
- Vente du QUAD de marque Polaris Trailblazer utilisé par le CCFF, mis en service en 2011, 4064 kms au compteur : **unanimité**
- Piano de cuisson : aucun acheteur depuis 2012. Nouvelle délibération pour le vendre au prix de la ferraille: unanimité
- Prêt de la salle à l'association BATUCALUB le mercredi de 19 à 21h pour répétitions. Cette association très prisée sur le territoire de Cotelub et plus, offrira à la commune 2 prestations dont une le 31/10/2019 : unanimité
- Décision du Maire 2019-02 : pour information, achats de moins de 15 000 € réalisés par le maire.

Séance du 07 octobre 2019

- Nouvelle convention archivage avec le Centre de Gestion 84 pour une durée de 20 jours répartis sur 3 ans afin d'achever un cycle long commencé en 2011 : **unanimité**
- Consultation de 3 entreprises pour réaliser les travaux de protection contre l'incendie du quartier du Grand Frigoulier : Amourdedieu, Guigues, SRC : **unanimité**
- Décision modificative n°3 pour le remplacement d'un velux sur le toit de l'immeuble de la Fontaine (3 703,70 € TTC) et le solde du PLU (210 €). Le montant sera pris sur le programme chemin de la Loire pour lequel nous n'avons toujours pas obtenu de réponse du Département : **unanimité**
- Association « Les Enfants d'Abord » : subvention de 264 € pour l'achat de gobelets écologiques réutilisables : **unanimité**

Séance du 16 décembre 2019

- Amortissement des immobilisations incorporelles sur 5 ans ou 1 an si montant inférieur à 1 000 € : unanimité
- Décision modificative n° 4 pour intégrer les frais d'études ou d'insertion aux travaux en cours ou réalisés. Unanimité
- Décision modificative n° 5 Transfert de 7 000 € d'un compte non utilisé sur un investissement en cours pour la pose d'une borne incendie. Unanimité
- Décisions du maire, pour information : concerne la suppression d'une régie de recettes pour la garderie, pour la cantine et les dépenses engagées pour de petits achats jusqu'au 31/12/19.

ETAT-CIVIL

Naissances : Ayden MEKSVANH le 16 juillet 2019
Clark WATERSHOOT le 21 novembre 2019
Hayden GROUARD le 25 novembre 2019
Marius SANDRAL le 13 décembre 2019
Théo BIGOT TEMPLIER le 18 décembre 2019

Décès : Georgette CORBEIL épouse FOUQUE le 28 juin 2019
Christine JUNCKER épouse DU GARDIER le 19 août 2019
Elise GINOUX épouse SEDALLIAN le 09 janvier 2020

Pacs : Dominique BERNARD et Benoit FINCKER le 04 septembre 2019
Lisa SIMEONI et Guillaume FERRIGNO le 24 octobre 2019

LA VIE DE LA COMMUNE

Présentation des Vœux du Maire et du Conseil Municipal



Samedi 11 janvier à 15h30, habitants et élus se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour la cérémonie des vœux.

En conclusion, a été reprise la célèbre phrase de Francis Blanche « Face au monde qui bouge il est préférable de penser le changement que de changer le pansement »

Discours sur le site internet

Inscription sur les listes électorales : vous êtes nouvel arrivant ou vous êtes en cours de déménagement ? N'oubliez pas de vous inscrire dans votre nouvelle commune de résidence. Vous avez jusqu'au 07 février 2020 pour le faire si vous souhaitez voter pour les municipales.

Elections Municipales : dimanche 15 mars et 22 mars 2020

Police de Sécurité de Quartier

La PSQ assurera une permanence dans notre commune les :

- **vendredi 17 janvier 2020 de 15h à 17h**

Vous avez un problème de voisinage, d'incivilité, vous souhaitez donner une procuration pour les élections ? N'hésitez pas, venez rencontrer les gendarmes de permanence.



Chemin de la Montagne

Un cheminement piétonnier permettra de rallier le hameau de Belle Etoile en toute sécurité.

Un parking, dont les emplacements seront séparés par 2 jardinières permettra aux habitants de Clastres de garer leur(s) véhicule(s) sans utiliser les bas-côtés, comme c'était le cas auparavant, et complètera le parking du cimetière bien trop petit pour les obsèques.

Ces travaux ont fait l'objet d'un dépôt de Déclaration Préalable auprès des services de l'urbanisme. La DP a été validée par l'Architecte des Bâtiments de France.

Les lignes téléphoniques ont été passées en souterrain. Les poteaux seront supprimés.



Les alvéoles du parking seront remplies de gravier de couleur terre/ocre

Borne incendie au Grand Frigoulier

Ce quartier, composé de plusieurs maisons dans une zone boisée, n'était pas protégé contre l'incendie. Le problème a été de trouver une solution compatible avec toutes les contraintes liées à l'approvisionnement en eau dans une conduite suffisamment calibrée pour respecter le débit demandé par le Service d'Incendie et de Secours, lequel est différent du débit pour l'alimentation des habitations en eau potable.

Les élus de Cotelub, sensibilisés après le grand feu Mirabeau/la Bastidonne, ont débloqué un fonds de concours. Notre commune a bénéficié de la somme de 16 242,10 €.



Portables : les bons gestes pour limiter son exposition

Il n'existe pas de preuve scientifique démontrant que l'exposition aux champs électromagnétiques résultant de l'utilisation des téléphones mobiles présente un risque pour la santé. Cependant, il est recommandé

d'adopter des gestes simples pour réduire son exposition aux radiofréquences émises par les téléphones mobiles.

- Utilisez un kit mains-libres ou le mode haut-parleur lorsque vous téléphonez
- Privilégiez les messages texte
- Privilégiez les zones de bonne réception
- Evitez de maintenir votre téléphone à l'oreille dans les transports
- Evitez les conversations longues
- Choisissez un téléphone au débit d'absorption spécifique (DAS) le plus faible

Intempéries du 1^{er} décembre 2019 et Catastrophe naturelle

Plus de peur que de mal pour notre commune bien que Le Riou ait grossi au point d'arriver au niveau du tablier du pont des Furets, entraînant dans sa fureur, plastiques, cartons, équipement ménager, tous les déchets qui avaient été abandonnés par des habitants, bien qu'il existe un service d'enlèvement des encombrants et une déchetterie gratuite.

Le Riou est la propriété des riverains jusqu'au milieu de son lit. Malheureusement il n'est pas entretenu et des arbres, des branchages sont venus bloquer les ponts. Du fait de ce manque d'entretien, l'eau est passée par-dessus les ponts existants (chemin des Baysses, Lavoir).

Nous avons déposé une demande pour être retenue dans le dispositif « Catastrophe Naturelle » mais la commune n'a pas été retenue lors de la commission du 11/12/19 car aucun bâtiment n'a été impacté par le débordement de nos cours d'eau.

Il y a également peu de chance que nous soyons retenus à la séance de mi-janvier dans laquelle seront prises en compte les hauteurs de crue. Affaire à suivre.

Appel à Projets pour les chefs d'entreprise

La Région Sud lance un appel à projets portant sur l'économie circulaire : approvisionnement durable, éco-conception, recyclage, écologie industrielle et territoriale, économie de la fonctionnalité, allongement de la durée d'usage et consommation responsable...

Vous êtes intéressé ? Vous avez jusqu'au lundi 2 mars à minuit pour y répondre.

Contact à la Région : dgiabiconi@maregionsud.fr

Contact ADEME : anne-marie.fruteaudelaclous@ademe.fr

Fichier des véhicules assurés

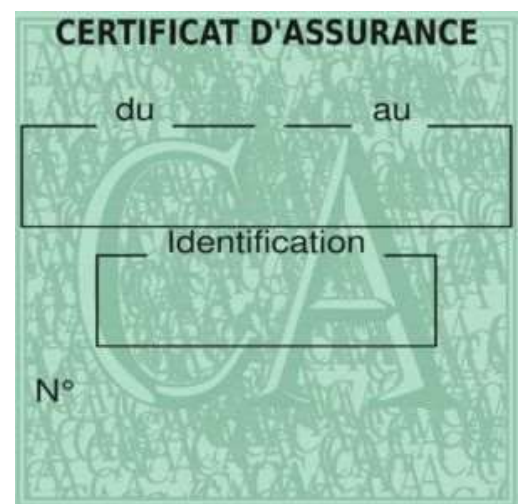
Selon l'observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), 700 000 personnes rouleraient sans assurance.

En cas d'interception par les forces de l'ordre, le fichier permet de vérifier immédiatement l'assurance du véhicule. Lorsqu'un véhicule sera flashé pour une infraction d'excès de vitesse ou de franchissement de feu, le fichier sera systématiquement consulté.

Dans un 1^{er} temps, un courrier sera adressé au contrevenant pour régularisation.

La conduite sans assurance constituant un délit, en cas de réitération du comportement, la procédure sera orientée vers un tribunal dont la décision sera inscrite au casier judiciaire.

Une amende peut aller jusqu'à 7 500 €, assortie de peines complémentaires.



Pêche à l'aimant



Depuis quelques mois, il est constaté le développement de la pêche à l'aimant dans le but de rechercher des objets de diverses époques.

Cette pratique a pour conséquence de nombreux accidents de personnes par suite de la mise à jour d'explosif.

Les règles de cette pêche sont identiques à

celles encadrant la détection d'objets enfouis :

➤ Sur les terrains (puits, étangs...), l'autorisation du propriétaire est requise, et si l'objet de la pêche a pour but la recherche d'objets pouvant intéresser l'histoire, la préhistoire, l'art ou l'archéologie, l'autorisation du Préfet est obligatoire conformément à l'article L542-1 du code du patrimoine ;

➤ Pour les cours d'eaux, lacs, rivières, fleuves et canaux, l'autorisation du propriétaire des biens subaquatiques est également requise, ainsi que l'autorisation du Préfet conformément à l'article L542-1 du code du patrimoine ;



Rappel sur les cartes de stationnement pour personnes handicapées

La carte européenne de stationnement pour personne handicapée confère le droit de se garer sur les places handicapé aussi bien à son titulaire qu'à la personne qui accompagne ce dernier.

La carte permet également à la personne qui accompagne la personne handicapée de se garer sur la place handicapé, uniquement si la personne handicapée se trouve dans le véhicule. Dans le cas contraire, la carte doit être retirée du pare-brise.

A noter que le fait de stationner sur une place handicapé sans être titulaire de la carte est passible d'une amende. En cas d'infraction constatée, l'automobiliste s'expose à une amende de 135 euros.



CINÉMA LE CIGALON Salle Art & Essai
Cours Pourrières B4160 Cucuron
www.cinemacigalon.fr



CINEMA : Prochaines séances à 20h30 salle polyvalente



5 février : « Le Miracle du Saint Inconnu »

Au beau milieu du désert, Amine court. Sa fortune à la main, la police aux trousses, il enterre son butin dans une tombe bricolée à la va-vite.

Lorsqu'il revient dix ans plus tard, l'aride colline est devenue un lieu de culte où les pèlerins se pressent pour adorer celui qui y serait enterré : le Saint Inconnu. Obligé de s'installer au village, Amine va devoir composer avec les habitants sans perdre de vue sa mission première : récupérer son argent.

4 mars (film diffusé non connu à ce jour)

Fibre optique

Suite à la réunion d'information du lundi 25 novembre à 18h30 à La Motte d'Aigues, voici quelques informations importantes à retenir :

- 1) testez votre éligibilité sur le site de vaucuse-numerique.fr
- 2) aller sur les propositions des opérateurs pour voir leur offre
- 3) l'opérateur que vous aurez choisi vous raccordera au réseau Vaucluse Numérique et installera un boîtier optique à raccorder sur la box

Attention :

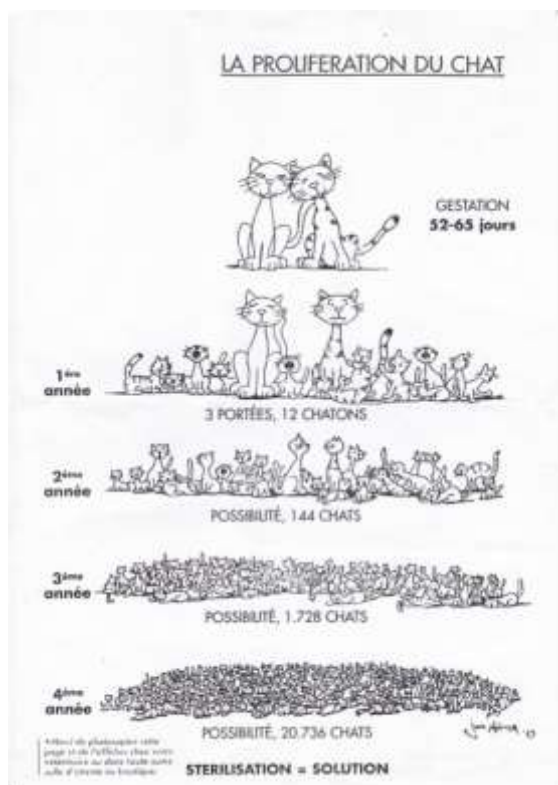
- Si vous avez un problème de branchement il faut appeler votre opérateur et non Vaucluse Numérique
- Ne jamais enlever le réseau cuivre tant que la fibre ne fonctionne pas
- Si la gaine d'alimentation de votre ligne téléphonique actuelle est en souterrain et que la fibre ne peut l'emprunter, le terrassement et la pose d'une nouvelle gaine sera à vos frais,
- Ne prenez pas d'engagement de plus de 12 mois
- il faut un ordinateur récent

Avec la fibre, pas de contrainte électromagnétique ou hydrométrique.



Prolifération des chats

Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie ? Êtes-vous prêts à les élever ? La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et de dégradation de leur santé.



Chaque année des milliers de chatons voient le jour, bien plus qu'il n'y a d'adoptants, et chaque année des milliers de chats et de chatons meurent dans les refuges saturés ou doivent être euthanasiés.

Nourrir les adultes sans contrôler les naissances est le début d'une prolifération et d'une mortalité importantes.



Les refuges et les associations sont débordés. Ils ne savent plus où donner de la tête. L'afflux de ces pauvres chats est permanent.

Si vous nourrissez tout de même des chats à l'extérieur, il faut prendre vos responsabilités et les faire stériliser rapidement (avec éventuellement l'aide d'une association ou d'une SPA).

Comité Communal d'Actions Sociales

Halloween

Parents et enfants étaient nombreux pour fêter Halloween. Après une balade dans le village, guidée par le groupe BATUCALUB, les enfants ont écouté avec attention des contes de sorcières et de sorciers racontés par Nelly Roman. Une collation a clôturé cette sympathique manifestation.



La fête des Lumières (6 décembre)

Les enfants ont été émerveillés par le Robot LED monté sur échasses et par le cracheur de feu.

Un vin chaud et des boissons non alcoolisées ont accompagné la dégustation des « pizzas du Luberon »





L'année 2019 s'est terminée avec le passage du bibliobus, 2020 commence donc avec 500 nouveaux ouvrages qui n'attendent que votre passage pour vous distraire.

Adultes, jeunesse, enfants, romans, polars, albums, documentaires ... Il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Venez faire votre choix le mardi de 16h30 à 17h30, ou le samedi de 10h à 11h.

Nous vous souhaitons de Bonnes Fêtes et une BONNE ANNEE de lecture 2020.

Frédérique et Jacques - biblio.stmartin@gmail.com

Le coin des associations

Les Enfants d'Abord en Sud Lub'



Vous souhaitez une très belle année 2020,

et pour la commencer dans un esprit convivial et bon enfant, nous vous attendons nombreux au **loto des Écoles** organisé le **samedi 1er février dans la salle polyvalente de Peypin d'Aigues à partir de 19h.**

De nombreux lots sont à gagner et les bénéfices de cette soirée seront au profit des coopératives scolaires des écoles de saint Martin de la Brasque & de Peypin d'Aigues.

Vente des cartons et petite restauration sur place.

Meilleurs vœux à tous.

lesenfantsdabordensudlub@gmail.com

Cette association a organisé un superbe marché de Noël le 30/11/19



Club du 3^e âge

Le club du 3^e âge a perdu sa doyenne qui avait fêté ses 100 ans puis ses 101 ans dans la salle polyvalente.

Malgré ses handicaps, visuel et auditif, elle était toujours heureuse de participer à ces après-midi récréatifs.

Elise laissera un grand vide.

La Boule St Martin



85 adhérents dont 34 licenciés composent cette association.

Elle a présenté sa candidature pour l'organisation du championnat des Vétérans qui se déroulerait en 2020 sur 2 jours.

Vous ne savez pas très bien pointer ou tirer ? Ce n'est pas un problème il suffit d'avoir l'envie de jouer aux boules, la pratique viendra.

Les organismes intercommunaux



Enfance Jeunesse

Au 1er janvier 2020, les compétences enfance et jeunesse seront regroupées au sein de la SPL-Société publique locale Durance-Pays d'Aigues, une sorte d'entreprise gérée par les élus de la communauté de communes.

Qu'est-ce qu'une Société publique locale ?

Il s'agit d'une structure juridique permettant aux collectivités de gérer un ou des services publics avec un cadre financier et juridique bien défini.

Le choix de cette structure offre un cadre juridique qui allie la souplesse du privé et le contrôle complet par la collectivité sans avoir la notion de bénéfices à dégager.

Rezo Pouce : l'autostop sécurisé sur nos seize villages

Depuis fin septembre, le dispositif Rezo Pouce est opérationnel sur les 16 communes du territoire. Il permet aux adhérents, après inscription, de se rencontrer aux « arrêts sur le pouce » et de voyager ensemble. Pour promouvoir ce concept à la fois écologique et vecteur de lien social, un ambassadeur de la mobilité a été désigné pour arpenter le territoire, pour apporter des conseils personnalisés aux volontaires qui souhaitent moins utiliser leur voiture... info sur rezopouce.fr

Le Parc naturel régional du Luberon

Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'extension ? Des travaux d'isolation ? La réfection de votre toiture ou le ravalement de vos façades ? Le changement de votre système de chauffage ou de vos menuiseries ?

Prenez rendez-vous en mairie avec l'architecte-conseil du Parc !

Depuis maintenant 3 ans, le Parc naturel régional du Luberon s'est associé aux communes de son territoire pour aider les particuliers à améliorer la performance énergétique de leur logement.

Ce service public est gratuit. Il se tient dans les locaux de la mairie pendant les permanences habituelles de l'architecte-conseil du Parc. Les rendez-vous sont à prendre auprès du secrétariat de votre mairie, de préférence avant le début du projet et avec le maximum d'éléments facilitant la compréhension (photos, devis, plans...).

Pour aller plus loin, un conseiller de la plate-forme de la rénovation énergétique est également disponible par téléphone. Il pourra vous orienter vers des artisans qualifiés et vous conseiller tout au long de vos travaux.

Pourquoi améliorer la performance énergétique de mon logement ?

Pour faire des économies d'énergie et préserver la qualité de mon cadre de vie.

Et collectivement pour anticiper le changement climatique et les enjeux de demain.

+ d'infos sur www.renoverdurable.fr

Stages en arboriculture, oléiculture et jardinage au naturel

De janvier à octobre 2020 à la Maison de la biodiversité de Manosque

12 stages pour apprendre à tailler des arbres fruitiers, créer ou entretenir un verger, faire un jardin en permaculture... À destination des particuliers, agriculteurs ou techniciens des espaces verts.

À partir de 45€ la journée.



Beaux livres et topoguides



En vente à la boutique de la Maison du Parc à Apt

Posters, beaux livres, topoguides, confitures, huile d'olive... Vous trouverez dans notre boutique des cadeaux 100% Luberon qui feront toujours plaisir !

Maison du Parc – 60 place Jean-Jaurès à Apt

Ouvert du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-18h) jusqu'au 24 décembre.

Contact : 04 90 04 42 00 ou accueil@parcduluberon.fr

Syndicat d'Énergie Vauclusien et le compteur LINKY

Le Conseil d'État a signifié par son jugement du 28 juin 2019 que les syndicats d'énergie départementaux (SDE) sont propriétaires des compteurs Linky.

Le 25 janvier se tiendra la réunion régionale du collectif anti Linky de PACA à St. Martin de la Brasque, salle polyvalente. Une association de défense des usagers CALISLUB a été créée. Adhésion : 10 €

Contact : Gilbert De Césaire, 505 chemin de Langesse, 84760 St. Martin de la Brasque

La Galette des Rois

Antiquité

Tacite (né en 58 et mort vers 120 après J.C.) écrit que, dans les fêtes consacrées à Saturne, il était d'usage de tirer au sort la royauté.

La galette des rois tire son origine des Saturnales (fêtes romaines situées entre la fin du mois de décembre et le commencement de celui de janvier), durant lesquelles les Romains désignaient un esclave comme « roi d'un jour ».

Ces fêtes Saturnales favorisaient en effet l'inversion des rôles afin de déjouer les jours néfastes de Saturne, divinité chthonienne. Au cours du banquet (au début ou à la fin des Saturnales, selon les différentes époques de la Rome antique) au sein de chaque grande *familia*, les Romains utilisaient la fève d'un gâteau comme pour tirer au sort le « *Saturnalicius princeps* » (Prince des Saturnales ou du désordre).



Le « roi d'un jour » disposait du pouvoir d'exaucer tous ses désirs pendant la journée (comme donner des ordres à son maître) avant d'être mis à mort, ou plus probablement de retourner à sa vie servile. Cela permettait de resserrer les affections domestiques.

Pour assurer la distribution aléatoire des parts de galette, il était de coutume que le plus jeune se place sous la table et nomme le bénéficiaire de la part qui était désignée par la personne chargée du service.



Secrétariat : 8h/12h du lundi au vendredi – 13h30/16h30 mardi et vendredi - Tél 04 90 77 61 02

Courriel : mairiestmartin3@orange.fr - **site internet :** saintmartindelabrasque.com

Pas d'ouverture l'après-midi pendant les vacances scolaires

Conseils municipaux : 20/01– 09/03

Conseils communautaires : 13/02 à Sannes à 18h30 et 16/04 (lieu non fixé) à 18h30 au cours duquel sera élu le ou la nouveau(elle) président(e).

Architecte conseil : 24/01 - 7 et 21/02 à 15h30 - prendre RDV en mairie. Voir site internet mairie

Conseillers Départementaux :

Noëlle Trinquier : en mairie 1 mercredi/mois à 09h - RDV au 07 86 91 76 64

Jean-François Lovisolo : pour un RDV contactez le 04 90 16 22 75

Conseiller Régional : Stéphane Sauvageon : pour un rendez-vous contactez le 06 24 09 30 39

Député : Julien Aubert sur rendez-vous au 04 90 67 94 12 - www.julienaubert.fr